

VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

22 novembre 2013 – n° 02
130079

SOLIDARITE AVEC LES VICTIMES DU TYPHON AUX PHILIPPINES

Le 8 novembre dernier, le typhon HAIYAN a frappé les Philippines laissant dans son sillage des milliers de victimes : plus de 5 000 personnes seraient décédées selon les premiers chiffres sur place. La zone touchée dans le centre du Pays demeure difficile d'accès et les populations affectées sont dépourvues de l'essentiel.

Sans eau potable, nourriture, abri ou soins, les victimes de cette catastrophe ont besoin d'une aide humanitaire urgente.

La Ville de Saint-Dié-des-Vosges, toujours solidaire des populations sinistrées à travers le monde, souhaite exprimer sa solidarité en apportant une aide financière.

Cette aide sera acheminée par Cités Unies France, plate forme de la Coopération décentralisée et de la Solidarité Internationale, à laquelle la Ville de Saint-Dié-des-Vosges participe très activement.

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

- DECIDE de verser une aide financière en faveur des victimes du typhon aux Philippines d'un montant de 2 000 €.

ADOpte A L'UNANIMITE

Extrait certifié conforme
Le Maire,



Christian PIERRET

*Nombre effectif des Membres
 du Conseil Municipal.....* 35

Séance du 22 novembre 2013

*Nombre des Membres en
 exercice.....* 35

*Nombre des Membres présents
 à la séance.....* 30

Procurations..... 5

 Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de Christian PIERRET, Maire, assisté de Lovely CHRETIEN, Pierre LEROY, Chantal WEILL, Romuald GBEDEY, Daniel CHRISTOPHE, Olivier CASPARY, Jacqueline FRESSE, Pierre ENKAOUA, Madeleine FEVE-CHOBOUT, Antoine SEARA, Francine HABERT, Patrice COCHET, Salvatore ARENA, Adjoints.

Etaient présents :

Christian PIERRET, Lovely CHRETIEN, Pierre LEROY, Chantal WEILL, Romuald GBEDEY, Daniel CHRISTOPHE, Olivier CASPARY, Jacqueline FRESSE, Pierre ENKAOUA, Madeleine FEVE-CHOBOUT, Antoine SEARA, Francine HABERT, Patrice COCHET, Salvatore ARENA, Cécile ANTOINE, Joëlle BERNARD, Dominique VALENTI, Benoît LARGER, Marie-Claude JARRIGE, Mohammed TAJI, Etienne HUMBERT, Ozan RUMELIOGLU (procuration à P.Enkaoua à partir du point n° 04a), Catherine GRAVIER, Fabienne TARUFFI, Françoise LEGRAND, Serge VINCENT, Vincent BENOIT, Ramata BA, Catherine SAINT-DIZIER et Sébastien ROCHOTTE.

Excusés et ont donné procuration :

Gilberte BELEY	à Christian PIERRET
Bineta ABDOULAYE	à Madeleine FEVE-CHOBOUT
Patrick BERNARD	à Pierre LEROY
Jean-Louis BOURDON	à Ramata BA
Francine WALTER	à Catherine SAINT-DIZIER

 Monsieur Etienne HUMBERT est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.
